

## Diaconat

Le diaconat est ainsi perçu : le diaconat "en vue du ministère" avait absorbé le diaconat "pour le service". De ce fait, le diaconat apparaît comme une étape menant au sacerdoce. Et le ministère se résumait au presbytérat.

La restauration du diaconat "à vie" arrête la progression. En principe, le diacre permanent ne sera pas appelé à devenir prêtre. Ce n'est pas son appel. Il n'est pas arrêté dans une marche, il n'est pas un "prêtre tronqué". Se référer au sacerdoce pour comprendre le diaconat constitue une impasse. Le sacrement de l'ordre qu'il reçoit se suffit à lui-même, tel qu'il est. Il a sens en lui-même.

En complément, on peut soutenir que ce n'est pas le "diaconat en vue du ministère" qui expliquerait le "diaconat pour le service". C'est l'inverse qu'il faut soutenir : le diaconat "pour le service" justifie le diaconat "en vue du ministère". L'Église entend choisir ses futurs prêtres parmi ceux qui ont exercé le diaconat "pour le service".

Il existe donc deux formes du diaconat : l'une est appelée à passer à un autre ordre en entrant dans le presbytérat, par l'action d'une autre ordination. Un unique sacrement agit de manière différenciée entre le diacre et le prêtre, mais avec une source unique, le don de l'Esprit manifesté dans la célébration sacramentelle présidée par l'évêque. L'évêque étant le symbole personnalisé de son Église, c'est donc bien vers la mission de l'Église qu'il convient de se tourner.

Un mot encore : il serait intéressant de vérifier si le célibat monastique (le moine est "seul"), en influençant le presbytérat, n'a pas contribué au déclin du diaconat "pour le service". Un diacre célibataire peut être appelé au ministère presbytéral. De manière complémentaire, prétendre que l'établissement d'un diaconat permanent marié ouvrirait la porte à ordonner prêtres des hommes mariés, en voulant rappeler un point d'histoire ancienne, cette suspicion reprend insensiblement l'idée que le diaconat ne serait ainsi qu'un réservoir de prêtres. Il y perd sa spécificité en jugeant encore le diacre partir du prêtre qu'il pourrait devenir. Ordonner des prêtres, célibataires ou mariés, reste un problème différent de celui du diaconat.

Source et terme du sacrement de l'Ordre, le Christ à la Cène et au lavement des pieds ouvre à ce qui nourrit et sert l'homme. Les ministres ordonnés, avec patience, essaient d'ensemencer les terrains qui leur paraissent les plus en friche. Ils témoignent ainsi de l'amour du Christ pour le monde et pour l'Église.

### **Bienheureuse solidarité**

Pour situer le diacre, on fait souvent appel à la solidarité : aujourd'hui, une mission diaconale auprès des exclus, des prisonniers, des sidéens, des malades, des handicapés... ne souffre aucune critique. Elle paraît aller de soi. L'exercice de la charité par les diacres remonte à la plus haute antiquité. Saint Laurent, Saint Vincent, diacres et martyrs, patronnent cette orientation.

Pour une part, cette représentation est exacte. Toute l'Église se doit de manifester sa solidarité avec les autres (cf Mt 25). L'exercice de la charité n'est pas optionnel. Il relève de la nature même de l'Église. Qu'alors cette Église ordonne quelques-uns de ses membres pour vivre, par la consécration à ces ministères, une donation d'elle-même à la charité, cette orientation est plus que légitime, elle est essentielle. Le diacre exprime ainsi ce qu'est l'Église qui vit comme corps et en chacun de ses membres.

Toutefois cette présentation n'est pas sans soulever des difficultés. La solidarité, d'abord, ne saurait tout légitimer. Toute intervention auprès des exclus n'est pas, de soi, valide. En ces domaines, il ne suffit pas de faire, encore faut-il que ce qui est fait soit compétent et fécond, sinon, au lieu de charité, arrivent les dangers de complicité, d'assistanat, de paternalisme.

Le diacre serait plus compétent du fait de son ordination ? Sur quoi s'appuie exactement la signification de ce ministère ? Sur la compétence ? La générosité ? Sur une longue expérience ? Pour le coup, ce sont les responsables laïcs qui s'interrogent sur les raisons d'une ordination où ils voient, souvent, une reconnaissance officielle, par l'Église, de leur compétence et de leur travail : l'un des leurs est ordonné.

Là encore, tout n'est pas erroné : il est légitime d'ordonner un diacre au titre de sa compétence et de son dévouement, comme engagement de l'Église en sa source avec les pauvres. Ce sont les limites des raisons avancées qui posent question.

Des diacres travaillent en d'autres secteurs professionnels, peut-on les créditer de justifications aussi fortes que celles de la solidarité ? De plus, la solidarité ne constitue pas un en soi, ni même une finalité qui tient toute seule. Ce qui importe à terme, c'est la constitution d'une société humaine et pas simplement de remédier à ses déficits : ce but donne sens à une action solidaire. Plus de développement que d'humanitaire ! La solidarité demande à être légitimée par un autre but, une plus large finalité.

A l'ordination d'un diacre, le Père Rozier disait dans l'homélie : "Ce n'est pas l'homme qui entre dans le sacré, mais le sacré qui entre dans l'homme". C'est bien le souci de l'homme qui a orienté le Concile Vatican II vers la restauration du diaconat permanent. Avec le Diaconat, l'Église plonge dans le monde.

La référence du principe "Ce que l'un signifie, tous doivent le devenir" reste trop souvent dans le domaine de l'exemplarité morale et de l'invitation généreuse - ce qui n'est pas rien - qu'il ne rend compte de ce que le sacrement apporte de nouveau et de spécifique. Il fonctionne encore selon la logique du prototype. Certes, l'ancien est "le modèle du troupeau" (1 Pi 5,3), non en vertu de son seul exemple, mais suivant "l'Esprit de Dieu" (v. 2). Ainsi le diacre renvoie l'Église à l'Esprit du Christ dont chacun a reçu les arrhes (2 Co 1,22). Il signifie bien ce que chacun doit devenir en conformité à son baptême, y compris dans le domaine de la charité, mais il le signifie au nom du Christ, non pas au titre d'une référence personnelle.

Tout baptisé agit au nom du Christ, de par son baptême et sa confirmation. Il a donc une mission de service. On peut ajouter, en reprenant une intuition de la théologie mystique du Moyen-âge, qu'il agit aussi au titre de l'Église présente en lui : "Chaque âme individuelle peut être considérée comme réalisant pleinement en elle le mystère sacramentel de l'Église" (Saint Pierre Damien : "Sur le Dominus Vobiscum", 5). Le sacrement de l'Ordre s'enracine dans les sacrements de l'initiation chrétienne d'une double manière. Il signifie, par cette implantation, que tout charisme vient de l'Esprit et le "un pour tous" puise ici son sens profond. Il rappelle également que le Christ est la source active et présente de la vie sacramentelle, d'une manière propre et unique. Par là, le ministère qui découle du sacrement de l'ordre, met au service de la vie ecclésiale.

Le diacre rappelle ainsi les exigences évangéliques que, sans être diacre, tout chrétien doit accomplir à la suite du Christ. Son ordination est un appel d'altérité par rapport aux autres chrétiens. Il serait plus exact de dire que ce que le diacre signifie appelle chacun à mettre ses dons au service de tous : "Ayez entre vous les sentiments qui furent ceux mêmes du Christ Jésus" (Ph 2,5). Tel est le service que rend le diacre.

## Homme du seuil

On comprend dès lors que le ministère diaconal déborde largement le seul domaine de la solidarité, encore une fois sans aucune mésestime pour elle. Dans la mesure où la solidarité exprime dans l'histoire la charité première de Dieu pour le monde qu'il aime et à qui il a envoyé son Fils (Jn 3,16), elle rappelle une exigence primordiale dont l'évidence apparaît encore plus avec les démunis, c'est que "la charité rend service" (1 Co 13,4). L'amour est serviteur. Il est l'"Orient" de la vie commune, fondateur de la qualité des relations déjà à l'oeuvre et attirant en avant. C'est l'Agapé du Christ donnant sa vie.

A ce titre, le sacrement oriente effectivement le diacre vers le service : service du monde par l'Église, il donne l'Eucharistie, source de la charité; service de l'Église par les hommes qu'il introduit dans la vie baptismale ; il est donc l'homme du dialogue, le serviteur de la parole. Serviteur des "pauvres", il porte le souci de tous ces exclus qui manquent à l'Église, le souci de ceux qui ne sont pas là, de tous ces absents qui n'ont pas le sentiment d'être convoqués par Dieu comme les autres. Plus radicalement encore, il se tient comme au seuil de la vie personnelle de chacun pour servir en cet homme la mise de ses dons au service de tous : "A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun" (1 Co 12,7).

"Servir le bien commun", ce "sympheron" dont parle Paul désigne ce qui est utile, ce qu'on porte ensemble et qui réunit. Une convergence tendue vers un but. Or cette orientation définit également le politique. Ainsi, le canon 288 dispense les diacres permanents des restrictions suivantes :

"Il est interdit aux clercs de remplir des charges publiques qui comportent une participation à l'exercice du pouvoir civil" (C 285,3).

"Les clercs ne prendront pas une part active dans les partis politiques ni dans la direction des associations syndicales, à moins que, au jugement de l'autorité ecclésiastique compétente, la défense des droits de l'Église ou la promotion du bien commun ne le requièrent" (C. 287, 2).

Libre de s'engager dans des responsabilités civiles, avec ce que cela comporte de débat, de confrontation, le diacre reste "signe de contradiction" (Lc 2,34) au nom de l'Évangile. Il n'hésite pas à oeuvrer avec d'autres pour rappeler aux décideurs de la vie politique et socio-économique, ce principe d'éthique : le service de l'homme exige que celui-ci ne soit pas sacrifié à la rentabilité et à la compétition économique ou marchande. Le développement doit aller de pair avec le respect de l'homme, de sa dignité, et tendre vers sa participation active aux décisions.

Cette attention au bien commun dans le champ du ministère diaconal renvoie à des textes du Concile Vatican II sur la charge pastorale des évêques. Il leur faut répondre "aux difficultés et questions qui angoissent le plus les hommes" (Christus Dominus, 13), donc "les évêques travaillent aussi au progrès et au bonheur social et civil" (19). La liturgie de son ordination lui demande s'il veut "d'un coeur plein de bonté et de miséricorde, accueillir au nom du Seigneur, les pauvres, les étrangers et tous ceux qui sont dans le besoin ?" (Rituel, 40).

Ainsi, l'évêque, choisi pour "remplir sans défaillance la fonction de grand prêtre et de pasteur" (Rituel, 47), reçoit le service du Christ même que rappellent les deux titres employés.

Le Christ Serviteur est également le Christ Créateur. Dans l'épître aux Colossiens, Paul est ministre (1,23) de l'Évangile du Christ Créateur (v. 15-17) et Tête de l'Église (v. 18-20). La mission du Fils ressuscité concerne la réconciliation de "tous les êtres" (v. 20). Cette unique visée comporte deux accents : le témoignage pour l'Évangile et la réalisation du dessein de Dieu sur le monde, à la lumière de Pâques. De ce fait, la mission de l'Église est en quelque sorte double : elle sert l'Évangile et elle sert aussi le dessein de Dieu sur ce monde. Parce qu'il est créateur et maître de la

vie, le Christ s'est fait le Serviteur de l'avancée humaine de cette histoire dans le sens voulu par Dieu. La distinction de la double mission se manifeste étonnamment dans les miracles où guérissant un homme et le rendant à la vie sociale, le Christ n'en fait pas obligatoirement un disciple. Le disciple est celui qui, par la foi, goûte par avance les biens du Royaume destiné à tous (Ep. 1,11).

L'évêque possède ainsi comme deux mains :

- l'une, presbytérale, pour bâtir le corps du Christ ;
- l'autre, diaconale, pour aider la marche du monde vers son accomplissement dans le Royaume.

Elles ne sont pas symétriques. Le presbytérium est coopérateur de l'ordre épiscopal. Le corps ecclésial du Christ advient dans la marche du monde en fidélité au don de Dieu.

En ce cas, le diacre est, par ordination, au seuil du Royaume qui vient, dont il sert la venue dans l'histoire. Il sert la construction du monde pour la récapitulation de tout dans le Christ. Homme du seuil, il est l'homme du va-et-vient entre le porche ouvert au monde et l'autel eucharistique. Il conduit vers l'assemblée et il entraîne l'assemblée vers les tâches humaines. Le diacre "étire l'Église". Il donne ainsi un sens, nouveau et visible, à la liturgie à laquelle il participe, qu'il s'agisse de l'eucharistie ou du mariage.

Le diacre est appelé sur place, dans son travail et sa vie familiale. Il se tient "au seuil des hommes" comme au bord d'un puits, de la source vive. Pour les gens, la présence d'un "représentant de Dieu" (ainsi disent-ils) parmi eux prouve que leur vie quotidienne intéresse Dieu, qu'ils l'acceptent ou le refusent.

La vie d'un peuple qui reste sur place ou qui est mobile, comprend des diacres qui restent ou sont mutés professionnellement, suivant le rythme de leur profession, selon d'autres critères de nomination que les prêtres. Partager le rythme de vie des gens rapproche d'eux. C'est pourquoi, en Église, le diacre vit d'autres structures que celles des fidèles réunis en petites communautés. Il est souvent envoyé à un Secteur pour ouvrir la communion de communautés ouvertes au monde. De même par sa vie de couple, comme lieu où on apprend à aimer, donne le signe de la volonté que les autres grandissent.

### **"Le Royaume est tout proche de vous" (Lc 9,9)**

La création a été confiée aux hommes (Ps 115,16), afin qu'ils la continuent en l'humanisant. Tel est bien le but de la charité: rendre cette terre humaine, par la solidarité, mais tout autant sinon plus par le travail, par la compétence, par l'art... en servant la dignité de l'homme, la justice, la destination universelle des biens...

Il est utile de citer quelques prières qui insistent en ce sens "pour que Ta volonté soit faite" :

"Tu demandes à l'humanité, Dieu créateur,  
de se perfectionner de jour en jour  
et d'achever par son travail l'oeuvre immense de la création ;  
aide-nous à faire que tous les hommes aient des conditions de travail qui respectent leur dignité :  
qu'en s'efforçant d'améliorer leur propre sort, ils agissent avec un esprit de solidarité et de service".

(Laudes, lundi IV).

"Père très bon, toi qui as confié la terre aux hommes

pour qu'ils la gardent et la travaillent,  
pour qu'ils puissent progresser en s'entraïdant  
donne-nous de mener nos travaux avec un esprit filial envers toi  
et un esprit fraternel envers tous".

(Tierce, lundi IV).

Un magnifique résumé en est fourni par l'hymne de Sexte du temps pascal :

"Le Fils de Dieu, les bras ouverts,  
A tout saisi dans son offrande,  
L'effort de l'homme et son travail,  
Le poids perdu de la souffrance.

L'élan puissant de son amour  
Attire à lui la terre entière,  
Il fait entrer dans son repos  
Le monde en marche vers le Père.

Renouvelée par Jésus Christ,  
Principe et fin de toute chose,  
La création devient en lui  
Première étape du Royaume."

Que cette orientation de transformer la terre en fonction des axes révélés par la Bible, qu'il s'agisse là d'une mission de l'Église chargée non seulement de faire de belles âmes mais aussi de travailler le monde par le ferment de l'Évangile, ce sont là des évidences, ou plutôt des exigences à accomplir. L'Église prie pour y être fidèle :

"Tu as voulu, Seigneur,  
que la puissance de l'Évangile  
travaille le monde à la manière d'un ferment ;  
veille sur tous ceux qui ont à répondre à leur vocation chrétienne  
au milieu des occupations de ce monde :  
qu'ils cherchent toujours l'Esprit du Christ,  
pour qu'en accomplissant leurs tâches d'hommes,  
ils travaillent à l'avènement de ton règne".

(Vêpres, mercredi II).

Il est clair que cette action s'oppose aux égoïsmes, aux violences, aux appétits de domination ou d'argent. L'Église annonce l'Évangile "en contradiction avec l'esprit du monde" (Laudes, vendredi I).

Il reste cependant un nombre important de personnes qui accomplissent honnêtement leur travail, qui s'engagent pour un monde de justice, de paix et de dignité, parfois au péril de leur vie. Parmi elles, chrétiens et non-chrétiens collaborent à humaniser la terre. En quoi ces tâches concernent-elles un ministre ordonné, le diacre ?

Ces travaux concernent le diacre car ils constituent le lieu où inscrire combien ils sont conformes au projet créateur de Dieu. Pourtant, bien des chrétiens le font déjà. Il reste à signifier que ces engagements possèdent leur raison d'être dans le Christ. Le sacrement qui ordonne un diacre révèle

que le Christ, source de cet ordre, est aussi le Créateur, le Seigneur de l'histoire. Cette oeuvre, pour que se répande l'esprit des Béatitudes, montre que, "cachées depuis la fondation du monde" (Mt 13,35), les paroles du Sermon sur la montagne, maintenant révélées (Rm 16,25-26), proviennent du Christ et éclairent l'histoire des hommes. Dans le diacre du Christ, le Royaume est affirmé comme grâce qui est donnée de "l'a-venir". Le diaconat représente un acte du Christ récapitulant dès aujourd'hui le monde pour l'offrir au Père (Ep 1,10). La création dans le Fils est rassemblée par lui pour être remise au Père "afin que Dieu soit tout en tous" (1 Co 15,28).

Le diacre est ordonné à ce projet. Il sert, par son travail et son engagement, ce "commandement ancien et nouveau" d'établir des relations entre les hommes qui découlent de l'amour du Père et du Fils (1 Jn 2,7).

Déjà, dans Saint Matthieu, les publicains et prostitués dont le Christ dit qu'ils précèdent ses contradicteurs sur le chemin du Royaume, sont situés par rapport à Jean Baptiste. Ils ont fait un premier pas. Il leur reste à découvrir le Christ du Royaume. Le premier pas, ce premier déplacement indique où agit le diacre.

### **Servir un monde de Résurrection**

Parmi donc les hommes qui travaillent dans le sens des Béatitudes, le diacre révèle le Christ-Tête d'un monde nouveau à construire.

Il serait erroné de concevoir le ministère du diacre dans le monde comme opposé à celui du prêtre dans l'Église. Si le diacre travaille dans les réalités séculières, parce que Dieu aime ce monde (cf Sg 11, 25-26), c'est afin de les rénover, car le Christ transfigure la Création. L'Eucharistie est le sacrement d'un monde nouveau, monde consacré par la réconciliation initiale, la parole partagée, le pain et le vin sanctifiés, la paix échangée et la communion donnée. Le diacre porte au monde la lumière de la parole et la puissance de transformation de l'Eucharistie. S'il effectue cette mission parmi d'autres chrétiens, c'est bien parce que le Christ se donne lui-même aux hommes.

Ainsi envoyé aux hommes, le diacre signifie aussi "les Églises qui tiennent de ces nations leurs fondations", comme prêchait Sophrone de Jérusalem vers 635 (Homélie sur Jean Baptiste, 19). Ce monde est la chair de l'Église.

Il s'agit des "nations", donc de réalités collectives, sociales. C'est en leur sein qu'est plongé le ministère diaconal par sa profession et ses engagements.

D'où l'importance du travail comme mission diaconale. Il faut faire effort, avec la grâce du Christ, pour que ce travail aille dans le sens du dessein de Dieu. Le travail, la justice, les engagements sociaux évitent les excès de charités irréfléchies. Ce travail, il ne suffit pas de bien l'accomplir. Il s'agit de l'effectuer en tant qu'oeuvre du Fils, afin de révéler comment le chemin du Serviteur ouvre l'histoire à la Résurrection qui est le projet du Père sur le monde. Ainsi le diacre fait autre chose que les chrétiens militants : il leur donne, par le sacrement, l'aujourd'hui du Royaume qui est le Christ même.

Engagé dans des combats difficiles, syndiqué parfois, le diacre affronte les conflits inévitables à toute avancée de l'histoire. Pour lui, comme pour d'autres, il risque de s'y durcir. Sa mission cependant rappelle que, là où des hommes font l'histoire, le Royaume se présente avec ses exigences.

Le travail, la vie sociale et collective sont des réalités nécessairement ambiguës où se mêlent des enjeux et des valeurs souvent contraires. Mais c'est dans ces situations où la clarté n'est jamais totale, dans ces circonstances où il faut choisir sans être toujours sûrs des moyens pertinents, que la

présence du diacre signifie que le Christ, en entrant dans l'histoire, en a assumé les contradictions et les obscurités. Il a laissé comme axe d'action de chercher où les Béatitudes sont le plus impliquées.

En effet, l'activité des diacres dans le service du monde et de l'Église, manifeste l'actualité de la puissance du Ressuscité. Par le sacrement de l'ordre, l'Esprit rappelle que l'aujourd'hui du Royaume est le Christ lui-même.

Il peut être stérile de s'attacher uniquement à préciser les compétences exclusives de tel ou tel ministère. Mieux vaut reconnaître, en fonction de la symbolique sacramentelle, comment les ministères diversifiés sont donnés à l'Église afin que "Dieu soit tout en tous" (1 Co 15,28). Parce qu'ils vivent dans des situations humaines très différentes, les diacres ne peuvent être pris qu'un par un. Leur ensemble, leur "communion" n'est pas parallèle au presbytérium.

Ainsi, lors du "dernier repas", le Christ lave les pieds de ses disciples et institue l'Eucharistie. Le même sacrement de l'Ordre, à partir de ce double témoignage rendu au même Seigneur, donne de rendre présents l'offrande du Christ et le service des hommes. Les deux responsabilités s'expriment de manières différenciées qui ne peuvent être séparées et encore moins opposées. En elles, l'Église traduit la mission qu'elle reçoit dans l'Esprit. Elle recrée l'homme avec le Christ. Et chacun connaît des situations où l'homme a besoin d'être recréé.

Envoyé par l'Église, la mission du diacre rend ecclésiales les tâches auxquelles il collabore avec beaucoup d'autres. Il en fait le corps de son Église, donc le sacrement actuel de l'incarnation. En exigeant des futurs prêtres de passer par le diaconat, l'Église entend ainsi leur faire mesurer l'importance de sa mission au sein du monde créé par le Fils, en Lui et pour Lui (Cl 1,16).

Toussaint 1999